

ICP
Société par actions simplifiée
au capital de 37.000 Euros
Siège social : 26 rue Jules Elby – 62150 La Comté
RCS ARRAS - 483 143 301

Décisions de l'associée unique relatives à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'an 2026, le 22 Mai, à 11Hr00,

LE SOUSSIGNE

Monsieur Dirk Vidts, administrateur délégué de GK HOLDING, président de la société Beugin Industrie SAS, société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €, Président de la société ICP SAS, a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion du Président
2. Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
3. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus au Président
4. Affectation du résultat de l'exercice
5. Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce

Monsieur Dirk Vidts, représentant de GK HOLDING Président, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé. Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025, le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes a été adressé au Président et l'inventaire a été tenu à sa disposition, au siège social, dans les délais légaux.

La SAS DUMONT et associés, Commissaire aux Comptes de la société, a été invitée à être présente aux délibérations, mais est absente excusée.

Ceci étant rappelé, l'Associée Unique a pris les décisions suivantes :

Première décision

Le Président, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un gain de 174 503,70 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Il approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés, s'élevant à 26 928 euros (*Annexe 9 code WE, WF et WG*).

L'associé unique donne quitus au Président. Le Président donne en conséquence au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

Le Président décide d'affecter comme suit le gain de l'exercice s'élevant à 174 503,70 euros :



Dotations aux réserves :	
Réserve légale (5%) :	0 €
Absorption des pertes antérieures :	0 €
Dotation aux « autres réserves » :	0 €
Bénéfice distribuable :	0 €
Report à nouveau	-174 503.70 €

Le Président indique en outre, qu'au titre des trois derniers exercices il a été distribué les dividendes suivants :

- dividende concernant exercice 2022 :	0,00 €
- dividende concernant exercice 2023 :	0,00 €
- dividende concernant exercice 2024 :	0,00 €

Troisième décision

En application des dispositions de l'article L227-10 du code de commerce, la Société ne comprenant qu'un seul associé, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant, son associé unique ou s'il s'agit d'une société actionnaire, la Société la contrôlant au sens de l'article L233-3 du code de commerce, à savoir :

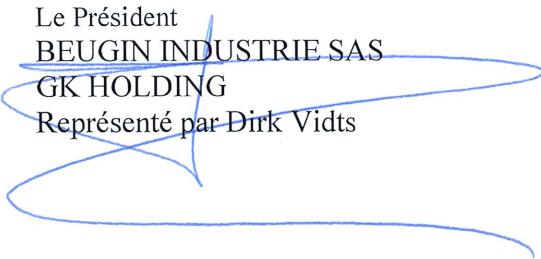
- La convention de gestion centralisée de trésorerie et d'avances intra-groupe, conclue avec GK Holding, Garay recubrimientos S.L., Beugin Industrie SAS et ICP SAS conclue le 7 juillet 2016 qui remplace la Convention de Gestion Centralisée de Trésorerie et Avances Intra-Groupe, conclue avec GK Holding le 18 janvier 2010 (DAU 18 janvier 2010)
 - Contrat de fourniture de services du 28 septembre 2005 conclu avec la société Beugin industrie SAS, ainsi que l'avenant au contrat du 1er janvier 2024
 - Accord d'utilisation du 30 août 2007 conclu avec la société Beugin Industrie SAS
 - Accords de compensation des créances réciproques du 19 mars 2019 conclus avec la société Beugin Industrie SAS
 - Convention de trésorerie du 31 Juillet 2010 conclue avec la Société Beugin SAS
- L'associé unique prend acte des conventions

Quatrième décision

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Fait à LA COMTE le 22 Mai 2026

Le Président
 BEUGIN INDUSTRIE SAS
 GK HOLDING
 Représenté par Dirk Vidts



COMPTES ANNUELS

01/01/2025 AU 31/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

 1

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BILAN

ICP

2025

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	378 791,18	263 477,29	115 313,89	158 978,27
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 550,00	3 550,00		
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	382 341,18	267 027,29	115 313,89	158 978,27
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	7 915,60	5 323,98	2 591,62	
Installations techniques, matériel et outillage Industriels	388 675,03	338 148,57	50 526,46	44 773,41
Autres immobilisations corporelles	261 761,96	196 270,75	65 491,21	84 726,68
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	658 352,59	539 743,30	118 609,29	129 500,09
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 894,44		3 894,44	3 894,44
<i>Total immobilisations financières</i>	3 894,44		3 894,44	3 894,44
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	1 044 588,21	806 770,59	237 817,62	292 372,80
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	372 246,50	80 008,89	292 237,61	662 911,28
En cours de production	24 093,12		24 093,12	12 529,37
Produits finis	7 076,87		7 076,87	43 691,08
Marchandises				
<i>Total stocks et en-cours</i>	403 416,49	80 008,89	323 407,60	719 131,73
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 998 418,00	12 960,00	1 985 458,00	1 391 809,59
Autres créances	625 475,18	51 472,50	574 002,68	637 971,47
Charges constatées d'avance	26 503,53		26 503,53	7 756,90
<i>Total créances</i>	2 650 396,71	64 432,50	2 585 964,21	2 037 537,96
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	19 948,53		19 948,53	19 948,53
<i>Total valeurs mobilières de placement</i>	575 884,02		575 884,02	492 181,10
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	555 935,49		555 935,49	472 232,57
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	3 629 697,22	144 441,39	3 485 255,83	3 248 850,79
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	4 674 285,43	951 211,98	3 723 073,45	3 541 223,59

© Regnology - Tableau annexé

(1) dont droit au bail :

(2) dont part à moins d'un an :

(3) dont à moins d'un an :

2 585 964,21



ICP

2025

BILAN PASSIF

	2025	2024
Capital		
Dont versé :	37 000,00	37 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	3 700,00	3 700,00
Réserves statutaires ou contractuelles	1 354 524,79	1 354 524,79
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(915 639,58)	(663 880,56)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	174 503,70	(251 759,02)
<i>Total situation nette</i>	<i>654 088,91</i>	<i>479 585,21</i>
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	654 088,91	479 585,21
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	52 396,43	43 955,00
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)	52 396,43	43 955,00
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 077,40	115 137,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 583 593,49	1 557 421,43
Dettes fiscales et sociales	1 161 051,34	1 139 605,94
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>2 798 722,23</i>	<i>2 812 164,97</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 380,00	
Autres dettes	44 724,00	85 972,60
<i>Total dettes diverses</i>	<i>46 104,00</i>	<i>85 972,60</i>
Produits constatés d'avance	171 761,88	119 545,81
TOTAL DES DETTES (1) (III)	3 016 588,11	3 017 683,38
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	3 723 073,45	3 541 223,59

© Regnology - Tableau annexé

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) dont emprunts participatifs



COMPTE DE RESULTAT

ICP

2025

COMPTE DE RÉSULTAT COMPARATIF

	2025	2024	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	339 076,34	775 600,39	(436 524,05)	-56,28
Production vendue de biens	1 799 489,03	901 573,63	896 915,40	99,48
Production vendue de services	4 156 364,65	3 159 264,51	997 100,14	31,56
Chiffre d'affaires net	6 293 930,02	4 836 438,53	1 457 491,49	30,14
Production stockée	25 050,46	(42 999,08)	68 049,54	-158,26
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	3 663,45	17 750,00	(14 086,55)	-79,36
Reprises sur amortissements et provisions	114 806,90	145 581,05	(30 774,15)	-21,14
Autres produits	100 372,02	16,10	100 355,92	323 328,70
Total produits d'exploitation	6 537 822,85	4 956 786,60	1 581 036,25	31,90
Charges d'exploitation				
Achat de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 024 864,32	870 937,41	153 926,91	17,67
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)	361 516,81	(347 504,48)	709 021,29	-204,03
Autres achats et charges externes	1 893 930,24	1 682 171,70	211 758,54	12,59
Impôts, taxes et assimilés	89 495,70	80 983,45	8 512,25	10,51
Salaires et traitements	1 930 384,33	1 912 851,70	17 532,63	0,92
Charges sociales	806 467,36	770 219,59	36 247,77	4,71
Dotations	127 062,28	116 816,17	10 246,11	8,77
Dotations d'exploitation	80 008,89	70 851,90	9 156,99	12,92
sur immobilisations				
sur actif circulant : provisions	52 396,43	43 955,00	8 441,43	19,20
pour risques et charges : provisions	365,46	560,44	(194,98)	-34,79
Autres charges				
Total charges d'exploitation	6 366 491,82	5 201 842,88	1 164 648,94	22,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	171 331,03	(245 056,28)	416 387,31	-169,92
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations	10 558,64	3 001,00	7 557,64	251,84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	105,53	7,17	98,36	1 371,83
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers	10 664,17	3 008,17	7 656,00	254,51
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	7 491,50	9 432,00	(1 940,50)	-20,57
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières	7 491,50	9 432,00	(1 940,50)	-20,57
RESULTAT FINANCIER	3 172,67	(6 423,83)	9 596,50	-149,39
RESULTAT AVANT IMPÔTS	174 503,70	(251 480,11)	425 983,81	-169,39
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 449,60	(4 449,60)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 800,00	(1 800,00)	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total produits exceptionnels		6 249,60	(6 249,60)	-100,00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 987,28	(5 987,28)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		541,23	(541,23)	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total charges exceptionnelles		6 528,51	(6 528,51)	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(278,91)	278,91	-100,00
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	6 548 487,02	4 966 044,37	1 582 442,65	31,87
TOTAL DES CHARGES	6 373 983,32	5 217 803,39	1 156 179,93	22,16
BENEFICE ou PERTE	174 503,70	(251 759,02)	426 262,72	-169,31

© Invoice - Tableau annexé

 CERTIFIÉ CONFORME
 À L'ORIGINAL

ANNEXE

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Annexes 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Les comptes annuels, ci-joint, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat	3 723 073,45€
- Chiffre d'affaires	6 293 930,02€
- Résultat net comptable	174 503,70€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2026 par les dirigeants.

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'X' or 'A' shape.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, - indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition. Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

- Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
- Constructions, aménagements et installations	10 à 20 ans
- Matériel de production	1 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans
- Mobilier de bureau	1 à 10 ans

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Un test de dépréciation est pratiqué à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe des indices de perte de valeur.

- Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (frais d'approche).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute actuelle est inférieure à son coût d'entrée afin de refléter la valeur réelle des actifs. Une dépréciation de 50% est appliquée lors de la 1^{ère} année sans mouvement et 100% à partir de la deuxième année sans mouvement (exclusions faites des mouvements de transfert, d'inventaire, de changement d'emplacement).

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales).

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus. Au 31/12/2025, ce montant s'élève à 205 508.81€

- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur



au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

- Opérations à long terme
- Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'achèvement des travaux. A ce titre, les facturations sur les projets non achevés à la clôture de l'exercice sont reprises en produits constatés d'avance.

- Informations requises par l'article R.123-198-9° du code du commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7 500€ hors taxe.

- Provisions pour risques et charges

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

A ce titre, des provisions pour risques sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Les provisions pour garanties clients sont calculées sur une base historique des risques garantis ainsi que sur une évaluation individuelle pour certains dossiers spécifiques (social, créances diverses&). Il en est de même pour les autres provisions pour risques.

- Engagements donnés :

En date du 4 Décembre 2014, notre société mère Beugin industrie nous a accordé un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune. Le montant de l'abandon de créance portait sur une somme de 2 037 198.28-.

- Faits caractéristiques de l'exercice

Les sociétés ICP et BEUGIN INDUSTRIE ont conclu des accords de prestations réciproques (mises à disposition de locaux et matériels, services administratifs, poursuite au bénéfice d'ICP de contrats d'assurances et de locations engagés par BEUGIN INDUSTRIE).

Compte tenu des relations réciproques entre BEUGIN INDUSTRIE et ICP, des accords de compensation des dettes et créances sont conclus chaque fin d'année.

Après compensation de ces comptes réciproques, l'encours dû par ICP à BEUGIN INDUSTRIE s'élève à 1 617 014 - et se décompose comme suit :



- Compte client BI : 5 295 débiteur
- Compte fournisseur BI : 974 552 – crédateur
- Compte courant ICP : 647 757 – crédateur

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Nouvelle convention de fournitures de services et de biens entre Beugin Industrie et ICP

Au 01/01/2023, une nouvelle convention de fournitures de services et de biens a été conclue. ICP étant le principal utilisateur des bâtiments et machines de la société Beugin Industrie, il a été décidé qu'ICP supporterait tous les frais concernant les consommations énergétiques, l'entretien des bâtiments et des machines.

Cette convention a été renouvelée sur 2025.

Modernisation des états financiers

À compter du 1er janvier 2025, la société applique le règlement n° 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement a conduit à une évolution de la présentation des comptes annuels ainsi qu'à des adaptations du plan comptable, notamment, la modification de la nomenclature des certains comptes, reclassements, nouvelles rubriques, la suppression des transferts de charges et la refonte du contenu du résultat exceptionnel.

Ce changement constitue un changement de méthode comptable appliqué de manière rétrospective conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

L'impact de ce changement est non significatif sur les capitaux propres d'ouverture et sur le résultat de l'exercice.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Immobilisations brutes 1 044 588,21€

ICP

2025

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	341 525,32	40 815,86		382 341,18
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	341 525,32	40 815,86		382 341,18
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	2 850,00			2 850,00
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.	5 065,60			5 065,60
Installations techniques, matériel et outillages Industriels	366 162,91	28 136,30	5 624,18	388 675,03
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers		2 313,84		2 313,84
- Matériel de transport	195 408,69			195 408,69
- Matériel de bureau et mobilier informatique	63 187,43	1 441,00	589,00	64 039,43
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	632 674,63	31 891,14	6 213,18	658 352,59
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	3 894,44			3 894,44
<i>Total immobilisations financières</i>	3 894,44			3 894,44
TOTAL GENERAL	978 094,39	72 707,00	6 213,18	1 044 588,21

Amortissements et provisions d'actif = 806 770,59

ICP

2025

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	182 547,05	85 069,24	589,00	267 027,29
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	182 547,05	85 069,24	589,00	267 027,29
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	2 850,00			2 850,00
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	1 207,58	1 266,40		2 473,98
Installations techniques, matériel et outillage indust.	325 247,52	18 325,33	5 424,28	338 148,57
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	122 440,95	14 928,00		137 368,95
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 428,49	7 473,31		58 901,80
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	503 174,54	41 993,04	5 424,28	539 743,30
TOTAL GENERAL	685 721,59	127 062,28	6 013,28	806 770,59

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissements.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	337 975.32	178 997.05	158 978.27	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 550,00	3 550,00	0,00	
Terrains				
Constructions	2 850,00	2 850,00	0,00	
Installations techniques, matériel et outillage industriel	371 228.51	326 455.10	44 773.41	
Autres immobilisations corporelles	258 596. 12	173 869.44	87 726.68	

Etat des créances = 2 654 291,15 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance		2 654 291,15	
TOTAL	2 654 291,15	2 654 291,15	

Provisions pour dépréciation = 144 441,39€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	70 851,90	80 008,89	70 851,90		80 008,89
Comptes de tiers	12 960,00				12 960,00
Comptes financiers	51 472,50				51 472,50
TOTAL	135 284,40	80 008,89	70 851,90		144 441,39

Produits à recevoir par postes du bilan = 428 243,26

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	403 147,86
Autres créances	25 095,40
Disponibilités	
TOTAL	428 243,26

Charges constatées d'avance = 26 503,53

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

 CERTIFIÉ CONFORME
 À L'ORIGINAL

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 37 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	370	100,00	37 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	370	100,00	37 000

Provisions = 52 396,43€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	43 955,00	52 396,43	43 955,00		52 396,43
TOTAL charges	43 955,00	52 396,43	43 955,00		52 396,43

Etat des dettes = 2 962 510,71

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0	0		
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	1 557 421.43	1 557 421.43		
Dettes fiscales & sociales	1 139 605.94	1 139 605.94		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes Produits	85 972.60	85 972.60		
constatés d'avance	119 545.81	119 545.81		
TOTAL	2 962 510,71	2 962 510,71		

Charges à payer par postes du bilan = 446 222,00 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 077,40
Emp. & dettes financières div. Fournisseurs	69 277,80
Dettes fiscales & sociales	321 486,80
Autres dettes	1 380,00
TOTAL	446 222,00

 CERTIFIÉ CONFORME
 À L'ORIGINAL



NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 293 930,02 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	339 076,34	5 %
Ventes de produits finis	1 798 489,03	29 %
Produits des activités annexes	4 156 364,65	66 %
TOTAL	6 293 930,02	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 428 243,26€

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Créances clients et comptes rattachés	403 147,86
Autres créances	25 095,40
TOTAL	428 243,26

Charges constatées d'avance = 26 503,53€

Charges constatées d'avance	Montant
Charges. Constatées d'avance - achats	26 503,53
TOTAL	26 503,53

Charges à payer = 384 732€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues	69 278
TOTAL	69 278

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. pour congés à payer	218 038
Prov. charges sociales sur congés payés	97 416
TOTAL	315 454

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

X

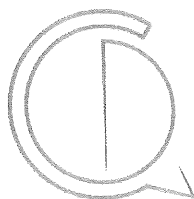
ICP
Société par Actions Simplifiée
au capital de 37 000,00 €
Siège Social :
26, Rue Jules Elby – 62150 La Comté

RCS ARRAS 483 143 301

---oOo---

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

---oOo---



"DUMONT & ASSOCIES – COMMISSAIRE AUX COMPTES"
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Est
16, Avenue François Mitterrand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2025

A l'Associé unique de la société "ICP SAS",

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société "ICP SAS" relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE – Modernisation des états financiers » de l'annexe des comptes annuels relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06, portant notamment sur la présentation des états financiers et ayant conduit à des reclassements de rubriques, sans incidence sur les comptes antérieurs.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

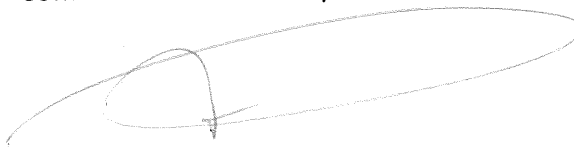
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Charleville-Mézières, le 12 Mai 2026

"DUMONT & ASSOCIES – COMMISSAIRE AUX COMPTES"
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Est



Pierre DUMONT
mandataire social
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale des
Commissaires aux Comptes Est

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

ICP

2025

BILAN ACTIF

	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	378 791,18	263 477,29	115 313,89	158 978,27
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 550,00	3 550,00		
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acomptes				
Total immobilisations incorporelles	382 341,18	267 027,29	115 313,89	158 978,27
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	7 915,60	5 323,98	2 591,62	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	388 675,03	338 148,57	50 526,46	44 773,41
Autres immobilisations corporelles	261 761,96	196 270,75	65 491,21	84 726,68
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	658 352,59	539 743,30	118 609,29	129 500,09
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 894,44		3 894,44	3 894,44
Total immobilisations financières	3 894,44		3 894,44	3 894,44
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	1 044 588,21	806 770,59	237 817,62	292 372,80
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	372 246,50	80 008,89	292 237,61	662 911,28
En cours de production	24 093,12		24 093,12	12 529,37
Produits finis	7 076,87		7 076,87	43 691,08
Marchandises				
Total stocks et en-cours	403 416,49	80 008,89	323 407,60	719 131,73
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	1 998 418,00	12 960,00	1 985 458,00	1 391 809,59
Autres créances	625 475,18	51 472,50	574 002,68	637 971,47
Charges constatées d'avance	26 503,53		26 503,53	7 756,90
Total créances	2 650 396,71	64 432,50	2 585 964,21	2 037 537,96
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	19 948,53		19 948,53	19 948,53
Total valeurs mobilières de placement	575 884,02		575 884,02	492 181,10
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	555 935,49		555 935,49	472 232,57
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	3 629 697,22	144 441,39	3 485 255,83	3 248 850,79
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	4 674 285,43	951 211,98	3 723 073,45	3 541 223,59

© Regnology - Tableau annexé

(1) dont droit au bail :

(2) dont part à moins d'un an :

(3) dont à moins d'un an :

2 585 964,21

 DUMONT & ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

ICP

2025

BILAN PASSIF

	2025	2024
Capital	37 000,00	37 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	3 700,00	3 700,00
Réserves statutaires ou contractuelles	1 354 524,79	1 354 524,79
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(915 639,58)	(663 880,56)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	174 503,70	(251 759,02)
<i>Total situation nette</i>	<i>654 088,91</i>	<i>479 585,21</i>
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	654 088,91	479 585,21
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	52 396,43	43 955,00
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS (II)	52 396,43	43 955,00
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (2)		
Instruments financiers à terme		
<i>Total dettes financières</i>		
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 077,40	115 137,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 583 593,49	1 557 421,43
Dettes fiscales et sociales	1 161 051,34	1 139 605,94
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>2 798 722,23</i>	<i>2 812 164,97</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 380,00	
Autres dettes	44 724,00	85 972,60
<i>Total dettes diverses</i>	<i>46 104,00</i>	<i>85 972,60</i>
Produits constatés d'avance	171 761,88	119 545,81
TOTAL DES DETTES (I) (II) (III)	3 016 588,11	3 017 683,38
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	3 723 073,45	3 541 223,59

© Regnology - Tableau annexé

(1) dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) dont emprunts participatifs

 DUMONT & ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

ICP

2025

COMPTE DE RÉSULTAT COMPARATIF

	2025	2024	Variation	
			Montant	%
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises	339 076,34	775 600,39	(436 524,05)	-56,28
Production vendue de biens	1 798 489,03	901 573,63	896 915,40	99,48
Production vendue de services	4 156 364,66	3 159 264,51	997 100,14	31,56
Chiffre d'affaires net	6 293 930,02	4 836 438,53	1 457 491,49	30,14
Charges d'exploitation				
Production stockée	25 050,46	(42 999,08)	68 049,54	-158,26
Production immobilisée	3 663,45	17 750,00	(14 086,55)	-79,36
Subventions d'exploitation	114 806,90	145 581,06	(30 774,15)	-21,14
Reprises sur amortissements et provisions	100 372,02	16,10	100 355,92	523 328,70
Autres produits				
Total produits d'exploitation	6 537 822,85	4 956 786,60	1 581 036,25	31,90
Charges d'exploitation				
Achat de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 024 664,32	870 937,41	153 926,91	17,67
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)	361 516,81	(347 504,48)	709 021,29	-204,03
Autres achats et charges externes	1 893 930,24	1 682 171,70	211 758,54	12,59
Impôts, taxes et assimilés	89 495,70	80 983,45	8 512,25	10,51
Salaires et traitements	1 930 384,33	1 912 851,70	17 532,63	0,92
Charges sociales	806 467,36	770 219,59	36 247,77	4,71
Dotations	127 062,28	116 816,17	10 246,11	8,77
d'exploitation				
sur immobilisations				
- amortissements				
sur actif circulant : provisions	80 008,89	70 851,90	9 156,99	12,92
pour risques et charges : provisions	52 396,43	43 955,00	8 441,43	19,20
Autres charges	365,46	560,44	(194,98)	-34,79
Total charges d'exploitation	6 366 491,82	5 201 842,88	1 164 648,94	22,39
RESULTAT D'EXPLOITATION	171 331,03	(245 056,28)	416 387,31	-169,92
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations	10 558,64	3 001,00	7 557,64	251,84
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	105,53	7,17	98,36	1 371,83
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers	10 664,17	3 008,17	7 656,00	254,51
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilés	7 491,50	9 432,00	(1 940,50)	-20,57
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières	7 491,50	9 432,00	(1 940,50)	-20,57
RESULTAT FINANCIER	3 172,67	(6 423,83)	9 596,50	-149,39
RESULTAT AVANT IMPÔTS	174 503,70	(251 480,11)	425 983,81	-169,39
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 449,60	(4 449,60)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 800,00	(1 800,00)	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total produits exceptionnels		6 249,60	(6 249,60)	-100,00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 987,28	(5 987,28)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		541,23	(541,23)	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total charges exceptionnelles		6 528,51	(6 528,51)	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(278,91)	278,91	-100,00
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	6 548 487,02	4 966 044,37	1 582 442,65	31,87
TOTAL DES CHARGES	6 373 983,32	5 217 803,39	1 156 179,93	22,16
BÉNÉFICE ou PERTE	174 503,70	(251 759,02)	426 262,72	-169,31

© Invoice - Tableau annexe

 DUMONT & ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Annexes 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Les comptes annuels, ci-joint, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat	3 723 073,45€
- Chiffre d'affaires	6 293 930,02€
- Résultat net comptable	174 503,70€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/05/2026 par les dirigeants.

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, - indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition. Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

- Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
- Constructions, aménagements et installations	10 à 20 ans
- Matériel de production	1 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans
- Mobilier de bureau	1 à 10 ans

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédent l'amortissement linéaire est comptabilisé en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Un test de dépréciation est pratiqué à la clôture de l'exercice lorsqu'il existe des indices de perte de valeur.

- Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (frais d'approche).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute actuelle est inférieure à son coût d'entrée afin de refléter la valeur réelle des actifs. Une dépréciation de 50% est appliquée lors de la 1^{ère} année sans mouvement et 100% à partir de la deuxième année sans mouvement (exclusions faites des mouvements de transfert, d'inventaire, de changement d'emplacement).

- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- Paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statuts, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- Données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales).

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus. Au 31/12/2025, ce montant s'élève à 205 508.81€

- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur

au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

- Opérations à long terme
- Les opérations à long terme sont comptabilisées suivant la méthode du pourcentage d'achèvement des travaux. A ce titre, les facturations sur les projets non achevés à la clôture de l'exercice sont reprises en produits constatés d'avance.

- Informations requises par l'article R.123-198-9° du code du commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 7 500€ hors taxe.

- Provisions pour risques et charges

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

A ce titre, des provisions pour risques sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Les provisions pour garanties clients sont calculées sur une base historique des risques garantis ainsi que sur une évaluation individuelle pour certains dossiers spécifiques (social, créances diverses&). Il en est de même pour les autres provisions pour risques.

- Engagements donnés :

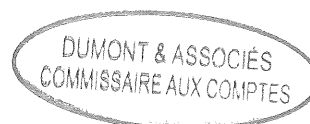
En date du 4 Décembre 2014, notre société mère Beugin industrie nous a accordé un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune. Le montant de l'abandon de créance portait sur une somme de 2 037 198.28-.

- Faits caractéristiques de l'exercice

Les sociétés ICP et BEUGIN INDUSTRIE ont conclu des accords de prestations réciproques (mises à disposition de locaux et matériels, services administratifs, poursuite au bénéfice d'ICP de contrats d'assurances et de locations engagés par BEUGIN INDUSTRIE).

Compte tenu des relations réciproques entre BEUGIN INDUSTRIE et ICP, des accords de compensation des dettes et créances sont conclus chaque fin d'année.

Après compensation de ces comptes réciproques, l'encours dû par ICP à BEUGIN INDUSTRIE s'élève à 1 617 014 - et se décompose comme suit :



- Compte client BI : 5 295 débiteur
- Compte fournisseur BI : 974 552 – créditeur
- Compte courant ICP : 647 757 – créditeur

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Nouvelle convention de fournitures de services et de biens entre Beugin Industrie et ICP

Au 01/01/2023, une nouvelle convention de fournitures de services et de biens a été conclue. ICP étant le principal utilisateur des bâtiments et machines de la société Beugin Industrie, il a été décidé qu'ICP supporterait tous les frais concernant les consommations énergétiques, l'entretien des bâtiments et des machines.

Cette convention a été renouvelée sur 2025.

Modernisation des états financiers

À compter du 1er janvier 2025, la société applique le règlement n° 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif à la modernisation des états financiers.

L'application de ce règlement a conduit à une évolution de la présentation des comptes annuels ainsi qu'à des adaptations du plan comptable, notamment, la modification de la nomenclature des certains comptes, reclassements, nouvelles rubriques, la suppression des transferts de charges et la refonte du contenu du résultat exceptionnel.

Ce changement constitue un changement de méthode comptable appliqué de manière rétrospective conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les comptes comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été retraités.

L'impact de ce changement est non significatif sur les capitaux propres d'ouverture et sur le résultat de l'exercice.



DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Immobilisations brutes 1 044 588,21€

ICP

2025

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2025	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	341 525,32	40 815,86		382 341,18
Total immobilisations incorporelles	341 525,32	40 815,86		382 341,18
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	2 850,00			2 850,00
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.	5 065,60			5 065,60
Installations techniques, matériel et outillages industriels	366 162,91	28 136,30	5 624,18	388 675,03
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers		2 313,84		2 313,84
- Matériel de transport	195 408,69			195 408,69
- Matériel de bureau et mobilier informatique	63 187,43	1 441,00	589,00	64 039,43
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	632 674,63	31 891,14	6 213,18	658 352,59
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	3 894,44			3 894,44
Total immobilisations financières	3 894,44			3 894,44
TOTAL GENERAL	978 094,39	72 707,00	6 213,18	1 044 588,21

Amortissements et provisions d'actif = 806 770,59

ICP

2025

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2025	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2025
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	182 547,05	85 069,24	589,00	267 027,29
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	182 547,05	85 069,24	589,00	267 027,29
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre	2 850,00			2 850,00
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.	1 207,58	1 266,40		2 473,98
Installations techniques, matériel et outillage indust.	325 247,52	18 325,33	5 424,28	338 148,57
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers				
- Matériel de transport	122 440,95	14 928,00		137 368,95
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 428,49	7 473,31		58 901,80
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	503 174,54	41 993,04	5 424,28	539 743,30
TOTAL GENERAL	685 721,59	127 062,28	6 013,28	806 770,59

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2025	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2025
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissements.	Valeur nette	Durée
Frais de recherche et de développement	337 975.32	178 997.05	158 978.27	
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	3 550,00	3 550,00	0,00	
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	2 850,00	2 850,00	0,00	
Constructions	371 228.51	326 455.10	44 773.41	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	258 596. 12	173 869.44	87 726.68	

Etat des créances = 2 654 291,15 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance		2 654 291,15	
TOTAL	2 654 291,15	2 654 291,15	

Provisions pour dépréciation = 144 441,39€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	70 851,90	80 008,89	70 851,90		80 008,89
Comptes de tiers	12 960,00				12 960,00
Comptes financiers	51 472,50				51 472,50
TOTAL	135 284,40	80 008,89	70 851,90		144 441,39

Produits à recevoir par postes du bilan = 428 243,26

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	403 147,86
Autres créances	25 095,40
Disponibilités	
TOTAL	428 243,26

Charges constatées d'avance = 26 503,53

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 37 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	370	100,00	37 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	370	100,00	37 000

Provisions = 52 396,43€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	43 955,00	52 396,43	43 955,00		52 396,43
TOTAL charges	43 955,00	52 396,43	43 955,00		52 396,43

Etat des dettes = 2 962 510,71

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	0	0		
Dettes financières diverses	0	0		
Fournisseurs	1 557 421,43	1 557 421,43		
Dettes fiscales & sociales	1 139 605,94	1 139 605,94		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes Produits constatés d'avance	85 972,60	85 972,60		
	119 545,81	119 545,81		
TOTAL	2 962 510,71	2 962 510,71		

Charges à payer par postes du bilan = 446 222,00 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	54 077,40
Emp. & dettes financières div. Fournisseurs	69 277,80
Dettes fiscales & sociales	321 486,80
Autres dettes	1 380,00
TOTAL	446 222,00

 DUMONT & ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 293 930,02 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	339 076,34	5 %
Ventes de produits finis	1 798 489,03	29 %
Produits des activités annexes	4 156 364,65	66 %
TOTAL	6 293 930,02	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DUMONT & ASSOCIÉS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 428 243,26€

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Créances clients et comptes rattachés	403 147,86
Autres créances	25 095,40
TOTAL	428 243,26

Charges constatées d'avance = 26 503,53€

Charges constatées d'avance	Montant
Charges. Constatées d'avance - achats	26 503,53
TOTAL	26 503,53

Charges à payer = 384 732€

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Factures non parvenues	69 278
TOTAL	69 278

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov. pour congés à payer	218 038
Prov. charges sociales sur congés payés	97 416
TOTAL	315 454

DUMONT & ASSOCIÉS
 COMMISSAIRE AUX COMPTES